

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement du Canada de revenir sur sa décision de fermer le centre d'instruction d'été de cadets situé à Sainte-Angèle-de-Laval, ce qui forcerait le déplacement de plusieurs centaines de cadets francophones vers des camps anglophones au Canada.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 14 JUIN 2012.**

Québec, ce quatorzième jour de juin 2012


MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

